



Savary Daniel

Saturation récurrente des urgences de l'hôpital fribourgeois. Quid ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 21.01.25

Dépôt

Chaque année, au cœur de l'hiver, les urgences de l'hôpital fribourgeois sont saturées, comme le relève régulièrement la presse régionale. En jargon journalistique, il s'agirait presque d'un marronnier si la situation n'était pas préoccupante. La cause est connue : l'augmentation saisonnière des maladies respiratoires, des infections virales et des accidents liés aux sports d'hiver entraîne une hausse des admissions. Cet effet est aggravé par le manque de personnel, lui aussi touché par les maladies hivernales et le manque de médecins généralistes dans le canton. De plus, la croissance démographique pourrait exacerber la demande de soins d'urgence ces prochaines années jusqu'à la construction du nouvel hôpital dont l'ouverture est escomptée en 2035. Le contre-projet à l'initiative H24 est surtout orienté vers la prise en charge des urgences vitales. Sa mise en œuvre prendra encore un certain temps tandis que la formation des futurs médecins généralistes ne déploiera pas ses premiers effets avant les années 2030.

Dès lors, je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. La saturation des urgences de l'hôpital fribourgeois s'aggrave-t-elle d'année en année ou la situation reste-t-elle, pour l'heure, stable et maîtrisable ?
2. A plus long terme, d'ici à l'ouverture du nouvel hôpital, l'accroissement constant de la population cantonale ne risque-t-il pas de saturer au-delà de l'admissible les services d'urgence existants ?
3. Dans l'affirmative, la santé des patients serait-elle mise en danger ?
4. Y a-t-il des projections définissant et anticipant les seuils critiques à ne pas dépasser ?
5. Outre la mise en œuvre du contre-projet à l'initiative H24 et l'établissement escompté de nouveaux médecins généralistes, y a-t-il d'autres mesures envisagées ou à envisager à court, moyen et long terme afin d'accompagner l'évolution démographique et, comme corollaire, l'augmentation probable de la demande en soins d'urgence ?
6. La date de mise en service du nouvel hôpital fribourgeois a déjà été repoussée à plusieurs reprises. Toujours en regard de l'évolution démographique et de la sécurité des patients, y a-t-il une « deadline » à respecter pour son ouverture ?
7. Questions complémentaires : le Canton de Fribourg a-t-il la capacité financière pour construire ce futur hôpital et à combien est estimé aujourd'hui son coût global, y compris tous les coûts annexes tels que le raccordement autoroutier ? A quoi sera affecté le bâtiment actuel ? A quels coûts ? Ou sera-t-il démoli ?